



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AMBASSADE DE FRANCE EN CROATIE

FICHE CROATIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

La Croatie compte, pour l'année universitaire 2017/18, 164 826 étudiants¹, dont 81 % dans les universités, et 19 % dans les établissements d'enseignement supérieur professionnel² pour une population globale d'environ 4 300 000³ d'habitants. Depuis 5 ans, le nombre d'étudiants croates est en légère baisse (-1.235 étudiants depuis l'année universitaire 2013/14), en raison de la situation démographique difficile et, en particulier, des nombreux départs de jeunes à l'étranger.

L'enseignement supérieur croate est sous la tutelle du **Ministère de la Science et de l'Éducation**. La ministre est assistée par deux secrétaires d'État, chargés respectivement de l'enseignement supérieur et de la science, et de 5 ministres-assistants. Il est chargé de la mise en place de la stratégie nationale dans le domaine de l'éducation et de la science. Une importante réforme du système d'enseignement primaire et secondaire est en cours avec, en particulier, une refonte des programmes scolaires, un renforcement de la digitalisation des écoles et de la formation des maîtres. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'internationalisation est une priorité du Ministère. La Loi sur la recherche scientifique et l'enseignement supérieur a été adoptée en 2003 et la dernière stratégie nationale de l'éducation, de la science et de la technologie en 2014.

L'Agence pour la mobilité et les programmes européens (www.mobilnost.hr) est chargée de la mise en place de tous les programmes communautaires destinés aux étudiants, aux chercheurs et aux jeunes.

L'Agence pour l'enseignement supérieur et la science (www.azvo.hr) est chargée de l'évaluation des établissements et des programmes universitaires et du contrôle de qualité.

On compte actuellement 119 institutions d'enseignement supérieur en Croatie parmi lesquelles 8 universités publiques (comptant elles-mêmes 68 facultés et académies d'art et un centre

¹ Source : <https://www.azvo.hr/hr/visoko-obrazovanje/statistike/2109-broj-studenata-po-akademskoj-godini-i-nazivu-ustanove-izvodaca-2013-14-2017-18>

²² Source : <https://www.azvo.hr/hr/visoko-obrazovanje/statistike/2111-broj-studenata-po-akademskoj-godini-i-vrsti-ustanove-2013-14-2017-18>

³ Source : <https://www.dzs.hr/>

universitaire), 2 universités privées, 15 Ecoles polytechniques (11 publiques et 4 privées) et 25 Ecoles supérieures professionnelles (22 privées et 3 publiques).

Les établissements d'enseignement supérieur

Le système d'enseignement supérieur croate comprend 3 types d'établissements : les universités, les écoles polytechniques et les écoles supérieures professionnelles. Les universités dispensent un enseignement quasi-exclusivement académique. Les écoles polytechniques et les écoles supérieures professionnelles préparent à l'exercice d'une profession. La différence entre ces deux derniers type d'établissements est liée aux nombre de programmes dispensés : les écoles polytechniques proposent au moins trois programmes différents quand écoles supérieures ne proposent qu'un ou deux programmes d'études.

La majorité des universités croates sont publiques. L'enseignement privé commence à se développer avec la création de trois universités privées et de plusieurs écoles supérieures professionnelles. Il est à noter que la majorité des écoles polytechniques est constituée d'établissements publics alors que toutes les écoles supérieures professionnelles sont des établissements privés.

Les universités sont présidées par un Recteur et dirigées par un Conseil d'administration. Le Recteur est assisté par des vice-Recteurs. Le « Sénat de l'université » comprend à la fois l'ensemble des doyens des différentes facultés et des représentants d'étudiants. Il est dirigé par le Recteur.

Les établissements bénéficient d'une large autonomie, tant pour leur organisation interne que pour la définition de leurs programmes d'études. Cependant, les programmes universitaires doivent obligatoirement passer par un processus d'accréditation, effectué par l'Agence pour la science et l'enseignement supérieur, chargée également du contrôle de qualité.

Financement

Les établissements d'enseignement supérieur publics bénéficient de financements publics. Depuis l'année 2017/18, un nouveau mode de financements vient d'être mis en place qui prévoit que le montant des subventions soient définis dans le cadre de « contrats de programmation », proposés par le Ministère aux établissements. Cette subvention est composée de deux parties : une somme forfaitaire déterminée en premier lieu en fonction du nombre d'étudiants inscrits et une somme indexée sur les résultats - nombre de projets scientifiques, nombre de doctorants, nombre de publications dans des revues à facteur d'impact élevé (Q1). Cette somme ne peut dépasser 20 % de la somme forfaitaire. Les contrats sont signés pour une période de 4 ans. Il est estimé que ce nouveau mode de financement apportera aux universités une augmentation de leurs budgets d'environ 17 %.

Actions des autorités croates en vue du soutien à l'internationalisation des universités

L'augmentation de la mobilité des étudiants et des enseignants est l'une des priorités stratégiques du Ministère. En effet, souhaitant renforcer l'internationalisation des universités croates et remédier à l'attractivité insuffisante des établissements croates auprès des étudiants européens et au niveau insuffisant de participation des établissements croates aux programmes européens, le Ministère a lancé, fin 2018, un appel à projets destiné à favoriser le développement de formations conjointes et de modules en langues étrangères. Cet appel financé grâce au soutien du Fond social européen (FSE) et doté d'un budget de 50 millions de kunas (environ 6,5 million d'euros) issu, a

été financé par le et a permis de soutenir 30 projets dans les disciplines STEM (science, technologie, sciences d'ingénieurs et mathématiques) qui avaient été ciblés par le Ministère.

La mise en place de formations conjointes est dans le viseur des autorités croates depuis quelques années déjà. Quelques obstacles réglementaires avaient ainsi pu déjà être identifiés par un groupe de travail, composé d'universitaires et de représentants des administrations, dans le cadre d'un projet Erasmus +. Ce projet avait donné lieu à la publication d'un rapport de diagnostic assorti de propositions de mesures destinées à faciliter la création de doubles diplômes. Parmi les obstacles relevés dans le cadre ce groupe de travail figuraient notamment l'obligation faite aux établissements d'accréditer ces programmes dans tous les pays partenaires concernés et l'impossibilité réglementaire de délivrer des diplômes conjoints. Un projet de loi est en cours de préparation pour remédier à ces difficultés.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Organisation des études

Conditions d'accès : pour être admis dans une université, l'étudiant croate doit avoir terminé quatre années de scolarité dans un établissement d'enseignement secondaire et être titulaire de la *matura* (maturité), l'équivalent du baccalauréat qui, depuis 2009/10, est un examen national. L'examen de *matura* est composé d'épreuves obligatoires (croate, mathématiques et langue étrangère) et facultatives (en fonction de la nature des études auxquelles se destine le candidat). Toutes les matières sont proposées à un niveau supérieur (niveau A) et inférieur (niveau B).

L'admission à l'université est conditionnée par les résultats scolaires obtenus au cours de la scolarité, les résultats de la *matura* et, dans certains cas, des épreuves spécifiques additionnelles organisées par certaines Facultés (par exemple : culture générale à la Faculté de droit ou dessin à la Faculté d'architecture ou dans les Académies des Beaux-Arts). La majorité des Facultés n'exige aucun examen complémentaire.

Diplômes délivrés⁴ : Les premiers cursus universitaires adaptés aux normes européennes du LMD (système de Bologne) ont été mis en place en 2005/06.

Ils sont conformes au découpage LMD (3+2+3) et intègrent le système de crédits ECTS.

Une année universitaire équivaut 60 crédits. Le diplôme de Bachelor (prvostupnik) s'obtient en trois ans, soit 180 crédits. Le Master (magistar struke) dure deux ans, soit 120 ECTS. Dans certains domaines comme le droit, la médecine ou les études vétérinaires, les cursus sont intégrés, le premier diplôme délivré, au bout de 5 années d'études, est un Master.

En règle générale les étudiants continuent leurs études jusqu'au Master, le diplôme de Bachelor étant peu reconnu sur le marché du travail.

La durée du doctorat est en général entre 3 et 5 ans. Les doctorants sont des chercheurs mais, ils ont s'ils effectuent leur doctorat à l'université (et non pas dans un institut de recherche), l'obligation de participer aux enseignements. Après avoir soutenu leur thèse, ils obtiennent le titre de docteur es science.

⁴ https://www.azvo.hr/images/stories/shema_vo_u_rh_en.jpg

La définition du calendrier académique est de la prérogative des Facultés ; en règle générale, l'année académique débute mi-septembre et se termine fin juin. Chaque année universitaire est divisée en deux semestres. Des périodes d'examens sont organisées à la fin de chaque semestre, sur plusieurs semaines (en février et en juillet) avec une possibilité de rattrapage au mois de septembre.

Le système de financement de l'enseignement supérieur permet à tous les étudiants de première année d'étudier gratuitement mais en s'acquittant uniquement de frais d'inscriptions (entre 50 et 100 € en moyenne). Les années suivantes, les frais de scolarités sont calculés en fonction des résultats obtenus l'année précédente et, notamment, en fonction du nombre de crédits ECTS. Les étudiants ayant validé au minimum 55 crédits continuent leurs études en étant exonérés des droits de scolarités. Le montant des frais de scolarités est proportionnel au nombre d'ECTS manquants mais varie selon les disciplines. Les étudiants qui valident moins de 42 ECTS doivent, pour continuer leurs études, payer le montant maximal des frais de scolarité, fixé par chaque Faculté et validé par l'Université (environ 1000 € dans le domaine des sciences humaines et sociales, jusqu'au 2000 € dans le domaine des sciences biomédicales).

Enseignements dispensés

- **Université de Zagreb** (www.unizg.hr) : la plus ancienne université croate, fondée en 1669 – elle fête cette année ses 350 ans d'existence. Avec environ 75.000 d'étudiants, elle est aussi la plus grande université de Croatie. Elle couvre toutes les disciplines scientifiques et comprend 30 facultés, 3 académies artistiques et 1 centre universitaire⁵. Elle a signé plus de 300 accords Erasmus et 141 accords bilatéraux. L'Université de Zagreb est également membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

- **Université de Split** (www.unist.hr) : créée en 1974, elle compte actuellement 20.000 étudiants répartis dans 11 Facultés, 1 académie artistique, 4 départements universitaires⁶ qui proposent environ 180 programmes universitaires. L'Université a développé une forte orientation méditerranéenne et est actuellement l'université croate la mieux référencée dans les classements internationaux ; elle figure ainsi en 523^{ème} position dans le *Times Higher Education World University Rankings 2019*.

- **Université de Rijeka** (www.uniri.hr) : créée en 1973, elle compte environ 18.000 étudiants répartis dans 10 facultés (économie, tourisme, sciences humaines, médecine, études maritimes, droit, génie civile, sciences d'ingénieur, formation des instituteurs, formations artistiques) et 4 départements universitaires (biotechnologie, physique, informatique, mathématique). C'est la seule université croate qui a mis en place un conseil scientifique international.

- **Université Josip Juraj Strossmayer d'Osijek** (www.unios.hr) : créée en 1975, elle compte actuellement 19.500 étudiants. L'Université est composée de 11 facultés (agronomie, économie, droit, catholique, technique, médecine, pédagogie, électrotechnique, lettres, génie-civile), d'une académie de musique, d'une académie des Beaux-Arts et de 5 départements universitaires (mathématiques, biologie, physique, chimie).

⁵ Les centres universitaires sont en charge de la vie étudiante (restauration, logement, activités culturelles...).

⁶ Un Département universitaire est directement rattaché à l'Université contrairement à la Faculté qui bénéficie d'une personnalité juridique propre.

- **Université de Dubrovnik** (www.unidu.hr) : créée en 2003 à partir de l'école polytechnique de Dubrovnik, elle compte 2.600 étudiants inscrits dans 6 Départements - sciences de la communication, aquaculture, économie, mécanique, électrotechnique-informatique, études maritimes et restauration. L'Institut pour la mer et le littoral et l'Institut pour les cultures méditerranéennes font également partie de l'Université.

- **Université de Zadar** (www.unizd.hr) : issue de la fusion intervenue en 2002 entre les Facultés de lettres et de pédagogie, elle est composée de 27 départements universitaires et de 4 centres de recherches. Elle réunit environ 6 000 étudiants. Son importante orientation méditerranéenne se traduit par une recherche de haut niveau en archéologie. Elle compte l'un des deux départements de français de Croatie (avec Zagreb) et est membre de l'Agence universitaire de la Francophonie.

- **Université de Pula** (www.unipu.hr): fondée en 2006, elle compte 5 départements universitaires (économie et tourisme, pédagogie, musique, langue italienne, sciences humaines) ainsi qu'une académie de musique et 2 départements universitaires (pour les sciences naturelles et les sciences techniques). Elle compte 3.000 étudiants.

- **Université Nord** (www.unin.hr) : fondée en 2015, elle est la plus jeune des universités croates ; son siège se trouve à Koprivnica mais elle propose une partie de ses programmes à Varaždin. Elle propose 26 programmes de formation, majoritairement à dimension professionnelle, dans les domaines des sciences techniques, de la biomédecine et des sciences sociales et artistiques, dont 22 au niveau L et M et 4 au niveau doctorat. Elle compte environ 3.000 étudiants.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur croate est un enseignement de qualité.

Le pays a une longue tradition universitaire : l'Université de Zagreb date de 1669 et peut se prévaloir d'être l'une des plus anciennes universités d'Europe Centrale et du Sud. Les 128 institutions d'enseignement supérieur sont réparties sur tout le territoire croate dont 36 sur la côte adriatique. Toutes les disciplines scientifiques y sont représentées. Les filières d'excellences sont les sciences biomédicales, les sciences techniques et informatiques, l'archéologie, les sciences de la vie, les sciences marines.

Les conditions de vie et d'études sont très bonnes.

Le coût de la vie en Croatie est relativement modeste. Grâce à la carte d'étudiant, les étudiants bénéficient de nombreuses réductions. Les frais de scolarité pour les étudiants étrangers (hors programme Erasmus+), varient en fonction du champ disciplinaire et du niveau d'études.

L'infrastructure universitaire est en cours de modernisation avec le soutien des fonds européens. Plusieurs villes universitaires ont vu leur campus universitaires complètement rénovés (Split, Osijek, Rijeka, Zadar). Le coût du logement universitaire est raisonnable.

Ouverture à l'international

Les établissements d'enseignement supérieur croates affichent clairement leur orientation internationale en proposant aux étudiants étrangers des modules en anglais. Les étudiants et les enseignements croates ont un excellent niveau d'anglais. Des universités croates proposent souvent aux étudiants étrangers des cours de croate mais aussi des cursus diplômants en anglais, notamment en économie, en médecine ou en informatique.

Situation géographique exceptionnelle

Situé au croisement de la Méditerranée et de l'Europe Centrale et du Sud, la Croatie permet des déplacements faciles dans toute l'Europe. Le pays est connu pour son magnifique littoral adriatique et son exceptionnel patrimoine culturel et naturel.

IV- Coopérations existantes avec les établissements français d'enseignement supérieur

Les contacts personnels entre universitaires français et croates sont relativement nombreux mais les établissements concernés n'entretiennent pas nécessairement de relations institutionnelles. Selon le dernier recensement des accords, effectué en 2017 par le poste auprès des universités publiques, 111 conventions ERASMUS+ et 11 accords bilatéraux ont été signés entre les universités françaises et croates. Il est toutefois difficile de connaître le nombre exact d'accords réellement actifs.

S'agissant de la mobilité étudiante, la France est le 9^{ème} pays de destination des étudiants croates. Notre pays a accueilli, à la rentrée 2017/2018, 248 étudiants croates sans compter les 107 étudiants croates en mobilité dans le cadre du programme Erasmus+. Ce chiffre relativement modeste peut s'expliquer par le fait que les étudiants croates sont peu mobiles, seulement 2 % d'entre eux réalisent une mobilité à l'étranger, et privilégient les pays voisins et anglophones.

Principaux projets de coopération universitaire :

1. Zagreb-Université d'Orléans : Master en biotechnologie :

Les universités de Zagreb et d'Orléans ont mis en place, dès la rentrée universitaire 2009/10, le premier (et jusqu'à présent le seul) programme universitaire de formation franco-croate. En 10 ans, une centaine d'étudiants croates de la Faculté de sciences et la Faculté de biotechnologie alimentaire ont suivi cette formation.

Le programme dure une année universitaire, et est composé de cours théoriques d'une durée de trois mois (octobre – décembre) après laquelle tous les étudiants ont l'obligation d'effectuer un stage pratique de 4 mois, en France ou en Croatie, et de rédiger un mémoire de stage.

2. Split-Ecole polytechnique : coopération dans le domaine de la physique

Une coopération de longue date existe entre la Faculté de mécanique et de la construction navale de l'Université de Split et l'Ecole Polytechnique sous forme de projets communs, formation des doctorants, organisation de conférences et d'Ecoles d'été. L'équipe de physiciens croates de l'Université de Split travaillent également au CERN que la Croatie vient de rejoindre en février 2019 comme pays associé.

3. Coopérations dans le domaine de l'archéologie

Les contacts entre les archéologues français et croates sont nombreux et anciens (fouilles du site de Salone ou d'Istrie – Bale, par exemple).

Le Ministère français de l'Europe des Affaires étrangères soutient financièrement 4 projets de fouilles franco-croates, à savoir :

- *Monastère St. Pierre d'Osor (Ile de Cres)* impliquant l'Université de Zagreb et celle de Franche-Comté ;

- *Caska (Ile de Pag)* impliquant l'Université de Zadar et le Centre Camille Julien d'Aix-Marseille ;
- *Loron (Istrie)* impliquant le Musée territorial de Porec et l'Université de Bordeaux ;
- *Selce – île de Brac* : impliquant l'Institut d'archéologie de Zagreb et l'Université d'Aix-Marseille.

4. Split-Paris Panthéon-Assas

L'Université Panthéon–Assas et l'Université de Split organisent, depuis 14 ans, des séminaires de formations sous forme de « Journées juridiques et administratives franco-croates » en collaboration avec le Conseil d'Etat et le Centre de documentation et de recherches européennes–R. Schuman (Split). Une importante délégation française se rend ainsi chaque année à Split pour partager son expérience sur les sujets d'actualité et d'intérêt commun devant un public composé de fonctionnaires, d'étudiants et d'enseignants croates.

Les deux universités travaillent également au développement d'un projet de Master 2 dans le domaine du droit de l'énergie.

6. Rijeka-Sciences Po Bordeaux : coopération dans le domaine du management culturel

L'Université de Rijeka et Sciences Po Bordeaux ont récemment initié des contacts en vue de la mise en place, à Rijeka, d'une formation professionnelle dans le domaine du management culturel. Pour mémoire, la ville de Rijeka sera Capitale européenne de la culture en 2020

Partenariats franco-croates dans le cadre de l'Initiative des universités européennes.

Deux universités croates sont engagées dans des consortiums impliquant des partenaires français :

- Projet « The European Universities of the Seas » sur la thématique maritime qui réunit l'**université de Bretagne occidentale, l'université de Split (Croatie)**, Kiel (Allemagne), Gdansk (Pologne), Malte et Cadix (Espagne, leader) ;
- Projet EU-Conexus, sur la thématique de la durabilité intelligente du littoral, regroupant l'**université de La Rochelle, l'université de Zadar**, ainsi que des Universités de Valence (Espagne), d'Athènes (Grèce), de Bucarest (Roumanie) et de Klaipeda (Lituanie).

Programmes de bourses :

Des bourses d'études de 9 mois et des bourses de stages en France sont proposées par le poste, aux niveaux master et doctorat et dans toutes les disciplines, et attribuées dans le cadre d'une commission mixte comprenant également les représentants du Ministère croate de la science et de l'éducation et de l'Agence croate pour la mobilité. Les frais de voyage sont pris en charge par la partie croate. Dans le cadre de ce concours, le poste souhaite donner la priorité à la mobilité encadrée des étudiants croates.

Outre les bourses « scientifiques », des bourses de perfectionnement linguistique sont également proposées à la fois étudiants spécialistes se destinant à une carrière d'enseignant et aux étudiants non spécialistes souhaitant renforcer leurs compétences en français dans une optique professionnelle.

Environ 25 jeunes croates bénéficient ainsi chaque année de bourses du gouvernement français. Le réseau France Alumni Croatie compte 118 membres inscrits sur la plateforme, active depuis 2016.

V- Orientations à donner à la coopération universitaire franco-croate

La France et la Croatie ont signé, en avril 2018, un plan d'actions 2018-2021 du partenariat stratégique franco-croate où ils expriment notamment leur souhait commun de renforcer la coopération scientifique et universitaire en mettant un accent particulier sur la mobilité des étudiants et des scientifiques et sur la participation aux programmes européens.

Dans le contexte bilatéral, le développement de partenariats universitaires franco-croates est une priorité pour le poste qui soutient les initiatives visant à promouvoir l'internationalisation des universités croates et à favoriser le développement de partenariats structurants.

Les efforts de l'Ambassade se sont récemment traduits par la mise en œuvre de deux nouveaux partenariats :

- **entre les Universités de Split et d'Aix-Marseille**, deux Universités qui partagent leur engagement sur les thématiques associées à leur identité méditerranéenne ;
- **entre l'Université de Rijeka et Sciences Po Bordeaux**, dans le domaine du management culturel.

L'Ambassade apporte son soutien, depuis une dizaine d'année, au **Master franco-croate en double diplôme dans le domaine des biotechnologies**, mis en place à l'**Université de Zagreb** dans le cadre d'un partenariat avec l'**Université d'Orléans**. Une centaine d'étudiants a bénéficié de cette formation depuis sa création avec des parcours académiques et professionnels de grande qualité.

L'initiative des Universités européennes intéresse particulièrement le Ministère croate de la Science et de l'Education qui compte aussi sur cette initiative pour **dynamiser l'internationalisation des Universités croates** et, ce faisant, renforcer la qualité de leurs formations et faciliter la mobilité des personnes et des idées afin de les rendre plus compétitives sur la scène européenne.

Dans le cadre du premier appel à projets sur la constitution d'Universités européennes, deux projets de consortiums ont été créés reliant universités croates et françaises (cf. plus haut).

L'un des enjeux de la coopération universitaire sera de maintenir voir d'augmenter le flux d'étudiants croates venant en France dans un contexte de baisse globale du nombre d'étudiants ainsi que le flux d'étudiants français venant en Croatie. A noter, pour ces derniers et dans le cadre du programme Erasmus+, qu'ils sont désormais plus nombreux à venir en Croatie que ne le sont les étudiants croates à venir en France. En 2017/18, 107 étudiants croates se sont ainsi rendus en France tandis 193 étudiants français sont venus en Croatie. L'internationalisation progressive du système universitaire croate et la meilleure utilisation de fonds européens en Croatie offrent de très bonnes perspectives de coopération pour la mobilité étudiante entre la France et la Croatie.

L'Espace Campus France Croatie, en collaboration avec le réseau de 5 Alliances Françaises et des lecteurs intervenant dans le système scolaire et universitaire croate, continuera à mettre en place des actions de promotion de l'enseignement supérieur français afin de renforcer la visibilité de l'offre de formation française.

VI- Contacts utiles

Institut Français de Croatie

Hebrangova 2

10 000 Zagreb

Tél : 00385 1 489 36 50/ 49

M. Guillaume Colin, Conseiller de coopération et d'action culturelle
(guillaume.colin@diplomatie.gouv.fr)

Mme Jasna Bas, Attachée de coopération scientifique et universitaire
(jasna.bas@diplomatie.gouv.fr)

<https://institutfrancais.hr/fr/accueil/>

<https://hr.ambafrance.org/>

Espace Campus France Croatie

Preradoviceva 5

10 000 Zagreb

Mme Zdenka Maricic, responsable de l'Espace

zagreb@campusfrance.org

Tél : 00 385 1 48 83 570

<https://www.croatie.campusfrance.org/fr>

Ministère de la science, de l'éducation et des sports : www.mzo.hr

Agence pour la mobilité et programmes européens : www.mobilnost.hr

Universités :

- *Université de Zagreb* : www.unizg.hr
- *Université de Split* : www.unist.hr
- *Université d'Rijeka* : www.uniri.hr
- *Université d'Osijek* : www.unios.hr
- *Université de Zadar* : www.unizd.hr
- *Université de Dubrovnik* : www.unidu.hr
- *Université de Pula* : www.unipu.hr
- *Université Nord* : www.unin.hr